

## **Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds**

*Pour l'exercice clos le 31 mars 2023*

*Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds négocié en bourse (« FNB »). Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à l'adresse [www.placementsmackenzie.com](http://www.placementsmackenzie.com) ou celui de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).*

*Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus et à l'aperçu du FNB, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.*

*Pour connaître la valeur liquidative courante par part du FNB et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.*

### **UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujétis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Mackenzie à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.*

*Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.*



## Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 5 juin 2023

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du FNB au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023 (la « période »). Si le FNB a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans le présent rapport, « Mackenzie » et « le gestionnaire » désignent la Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FNB. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du FNB calculée aux fins de souscriptions et de rachats, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du FNB.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

### Objectif et stratégies de placement

Le FNB cherche à offrir un flux de revenu constant ainsi qu'un potentiel de croissance modérée du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde. Le FNB applique une méthode de placements qui met l'accent sur des émetteurs durables et responsables.

### Risque

Les risques associés au FNB demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus du FNB.

Le FNB convient aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen terme qui cherchent à intégrer à leur portefeuille un fonds de titres à revenu fixe mondiaux investissant dans des sociétés axées sur les placements durables, qui sont en mesure de composer avec la volatilité des marchés obligataires et qui ont une tolérance faible au risque.

### Résultats d'exploitation

#### Rendement des placements

Au cours de la période, le FNB a dégagé un rendement de -3,9 % (après déduction des frais et charges), comparativement à un rendement de -5,4 % pour l'indice ICE BofA du marché mondial en général (couvert). Tous les rendements des indices sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, charges et commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

La Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne ont réagi à l'inflation obstinément élevée en relevant leurs taux directeurs de façon importante tout au long de la période. Par conséquent, les taux de rendement des titres à revenu fixe mondiaux ont fortement grimpé. La volatilité des marchés des titres à revenu fixe a été exacerbée par l'ampleur inégalée des mesures prises par les banques centrales et par les tensions géopolitiques, plus particulièrement la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Le FNB a devancé l'indice, la durée plus courte (sensibilité moindre aux taux d'intérêt) ayant contribué au rendement étant donné que les taux d'intérêt ont augmenté. La sélection des obligations de sociétés du secteur des biens immobiliers a aussi eu un effet positif sur les résultats.

En revanche, la sélection des obligations gouvernementales étrangères et des obligations de sociétés dans le secteur des produits industriels a nuí au rendement.

Le FNB détenait des contrats à terme standardisés sur obligations gouvernementales pour gérer la durée, ce qui a eu un effet positif sur le rendement.

Au cours de la période, l'équipe de gestion de portefeuille a réduit l'exposition du FNB aux États-Unis, car elle a repéré de meilleures occasions dans d'autres pays. En outre, l'équipe a augmenté l'exposition aux obligations de sociétés de catégorie investissement dont la qualité était plus élevée en raison de l'incertitude économique.

## Enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »)

L'équipe de gestion de portefeuille tient compte de divers facteurs lorsqu'elle évalue les placements en titres de créance portant l'étiquette ESG, lesquels sont généralement classés dans un des quatre volets suivants : obligations vertes, obligations sociales, obligations durables et obligations liées au développement durable. Ces facteurs comprennent la capacité à établir un lien entre l'incidence d'un projet sur une obligation donnée, la description détaillée de l'émetteur des projets financés et les mises à jour annuelles sur le rendement, le recours par l'émetteur à un « calcul d'impact » fondé sur une méthodologie évidente et claire, les rapports sur la répartition ou l'« utilisation du produit » qui répondent aux normes de l'équipe, et l'arrimage entre l'obligation et les divers objectifs de développement durable des Nations Unies.

Un des ajouts importants au portefeuille au cours de la période a été la première obligation verte du gouvernement de la Nouvelle-Zélande (4,25 %, échéant le 15 mai 2034). Le produit de l'obligation financera des thèmes liés à la transition comme le transport propre, l'efficacité énergétique, l'énergie renouvelable, les immeubles verts, les ressources biologiques et naturelles, et l'utilisation des terres. Le cadre des obligations vertes du pays soutient le financement continu des objectifs environnementaux énoncés dans le plan de réduction des émissions 2022-2025 de la Nouvelle-Zélande. De plus, le cadre souligne l'importance d'une approche intersectionnelle en matière de développement durable, notamment le rôle des philosophies traditionnelles et du leadership maoris (peuple autochtone) dans la transition environnementale et économique du pays vers la carboneutralité. La Nouvelle-Zélande est un chef de file en matière de facteurs ESG selon les modèles de durabilité souveraine de l'équipe de gestion de portefeuille.

Puisque des titres de créance thématiques de qualité supérieure ont été émis au cours de la période, l'équipe a graduellement accru le poids de ces types de titres au sein du portefeuille. Les obligations vertes, qui représentaient 38 % des placements en titres à revenu fixe du FNB, ont augmenté pour atteindre 46 %, les obligations durables sont passées de 11 % à 15 % et les obligations liées au développement durable sont passées de 6 % à 10 %, tandis que l'exposition aux obligations sociales est demeurée à 1 %.

### Actif net

Au cours de la période, l'actif net du FNB a diminué de 4,2 % pour s'établir à 184,5 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable à une perte nette de 6,6 millions de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et à une diminution de 1,5 million de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de parts (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

### Événements récents

L'équipe de gestion de portefeuille s'attend à ce que la volatilité et l'incertitude sur les marchés des titres à revenu fixe persistent jusqu'à la fin de 2023. En fin de période, l'inflation aux États-Unis reculait, mais demeurait élevée, et la Réserve fédérale américaine avait ralenti le rythme des hausses de son taux des fonds fédéraux. De l'avis de l'équipe, la Réserve fédérale américaine pourrait marquer une pause en ce qui concerne les hausses en 2023. Les réductions de taux, quant à elles, sont peu probables tant que l'économie mondiale demeurera résiliente et que l'inflation restera élevée. En Europe, l'équipe croit que les taux devraient continuer d'augmenter en réaction à la hausse soutenue de l'inflation de base.

Le marché des obligations dites ESG grandit de manière exponentielle, stimulé par l'importance accrue accordée à la construction d'un avenir durable. L'équipe continue de cibler à la fois les obligations ESG et les émetteurs ESG chefs de file pour maximiser l'impact.

Le 31 mars 2023, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommé auditeur du FNB.

# FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

## Transactions entre parties liées

### Frais de gestion

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») pour le FNB au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023 a été semblable au RFG annualisé de la période close le 31 mars 2022. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre principalement en raison des variations de l'actif moyen du FNB. Les RFG sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport. Le FNB a versé des frais de gestion au gestionnaire au taux annuel de 0,50 %.

Les frais de gestion pour le FNB sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du FNB pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement du FNB, y compris l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement et la prestation d'autres services, et pour payer tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au fonds qui sont décrits en détail dans le prospectus) requis pour l'exploitation du FNB.

### Autres transactions entre parties liées

Des fonds d'investissement gérés par Mackenzie et ses sociétés affiliées peuvent investir dans le FNB conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Au 31 mars 2023, des fonds gérés par Mackenzie détenaient 50,4 % de la valeur liquidative du FNB et des fonds gérés par Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée détenaient 44,1 % de la valeur liquidative du FNB. Toutes les transactions entre parties liées sont effectuées en fonction du cours du moment. Ces placements peuvent exposer le FNB au risque associé aux opérations importantes, tel qu'il est indiqué dans le prospectus. Mackenzie gère ce risque afin de réduire la possibilité d'incidences négatives sur le FNB ou ses investisseurs au moyen de processus comme le règlement des opérations en nature, le prélèvement de frais de création et/ou de rachat pour les opérations réglées en espèces et la détermination d'heures d'échéance appropriées pour les ordres liés à ces opérations.

Le gestionnaire s'est fondé sur une approbation du comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie pour nommer KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur du FNB à compter du 31 mars 2023.

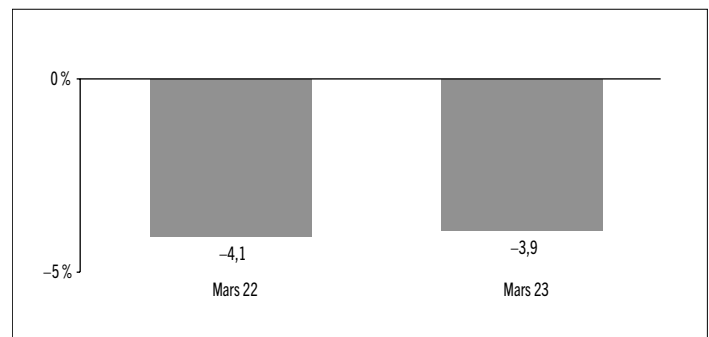
## Rendement passé

Les renseignements sur le rendement passé du FNB sont présentés dans les graphiques et le tableau ci-après. Ils supposent que toutes les distributions faites par le FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Les graphiques et le tableau ne tiennent pas compte des commissions de courtage ou de l'impôt sur le revenu payables par un investisseur et qui viendraient réduire le rendement. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

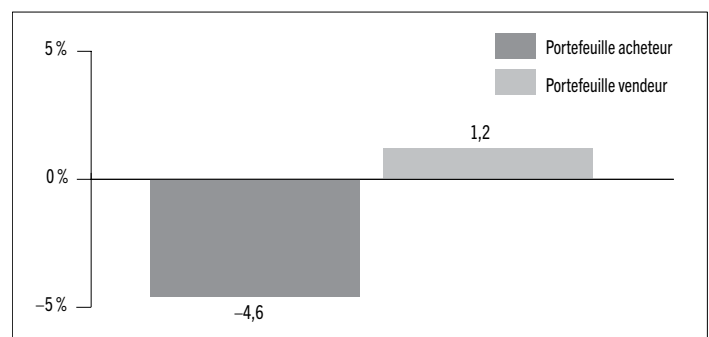
Si vous détenez ce FNB hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles vous soient versées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des parts que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'une vente subséquente à partir du FNB, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

## Rendements annuels

Le graphique suivant présente le rendement du FNB pour chacune des périodes comptables indiquées. Le graphique indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement du FNB (23 septembre 2021), selon le cas.



Le graphique suivant présente le rendement des positions acheteur et des positions vendeur du FNB pour la période close le 31 mars 2023, avant déduction des frais et charges, et compte non tenu de l'incidence des autres éléments d'actif (de passif).



# FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

## *Rendements composés annuels*

Le tableau suivant compare le rendement global composé annuel historique du FNB à celui de l'indice ou des indices pertinents indiqués ci-après pour chacune des périodes closes le 31 mars 2023. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, charges et commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les présentes données de rendement.

Tous les rendements des indices sont calculés en dollars canadiens en fonction du rendement global, ce qui signifie que tous les versements de dividendes, les revenus d'intérêts courus et les paiements d'intérêt sont réinvestis.

Rendement en pourcentage :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'établissement
FNB mondial d'obligations durables Mackenzie	-3,9	s.o.	s.o.	s.o.	-5,2
Indice ICE BofA du marché mondial en général (couvert)	-5,4	s.o.	s.o.	s.o.	-7,3

*L'indice ICE BofA du marché mondial en général (couvert) effectue le suivi du rendement des dettes de qualité émises en souscription publique sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, y compris les titres d'État, les titres quasigouvernementaux, les titres de sociétés, les titres titrisés et les titres garantis par des créances. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.*

# FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

## Aperçu du portefeuille au 31 mars 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	104,4
Obligations	98,6
Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur) *	6,8
Options achetées **	–
Options vendues **	–
Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur) *	(1,0)
Autres éléments d'actif (de passif)	2,2
Trésorerie et placements à court terme	(6,6)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	36,2
États-Unis	32,0
Autre	9,1
Allemagne	3,9
Pays-Bas	3,8
Luxembourg	3,3
Brésil	2,4
Royaume-Uni	2,4
Pologne	2,3
Autres éléments d'actif (de passif)	2,2
Nouvelle-Zélande	2,0
Belgique	2,0
Chili	2,0
Colombie	1,5
Mexique	1,5
Trésorerie et placements à court terme	(6,6)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	71,4
Obligations d'État étrangères	23,9
Obligations provinciales	4,5
Prêts à terme	2,6
Autres éléments d'actif (de passif)	2,2
Obligations fédérales	1,8
Obligations municipales	1,2
Autre	(1,0)
Trésorerie et placements à court terme	(6,6)

OBLIGATIONS PAR NOTE DE CRÉDIT †	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
AAA	16,2
AA	11,5
A	12,3
BBB	24,1
Inférieure à BBB	18,0
Sans note	16,5

\* Les valeurs théoriques représentent 6,8 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur) et –42,7 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur).

\*\* Les valeurs théoriques représentent 5,9 % de la valeur liquidative des options achetées et –5,8 % de la valeur liquidative des options vendues.

† Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS ACHETEUR	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
<b>Émetteur</b>	
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 0,13 % 15-02-2052	3,3
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 0 % 31-03-2027	2,9
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 6,25 % 07-10-2026	2,6
Gouvernement de la Pologne 1,13 % 07-08-2026	2,3
Hydro One Inc. 4,16 % 27-01-2033	2,0
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande 4,25 % 15-05-2034	2,0
Gouvernement de la Belgique 1,25 % 22-04-2033	2,0
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 0,13 % 15-02-2051	1,9
Province de l'Ontario 4,05 % 02-02-2032	1,9
Athabasca Indigenous Midstream LP 6,07 % 05-02-2042	1,8
Bruce Power L.P. 2,68 % 21-12-2028	1,7
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 4,25 % 22-01-2026	1,6
Virgin Media Bristol LLC, prêt à terme de premier rang, taux variable 06-03-2031	1,6
Enel Finance International NV 5,00 % 15-06-2032	1,6
iA Société financière inc., taux variable 25-02-2032	1,6
Lenovo Group Ltd. 6,54 % 27-07-2032	1,5
Autodesk Inc. 2,40 % 15-12-2031	1,4
Suzano Austria GmbH 2,50 % 15-09-2028	1,3
TerraForm Power Operating LLC 5,00 % 31-01-2028, rachetables 2027	1,3
Ford Motor Co. 3,25 % 12-02-2032	1,3
Gouvernement de la Slovaquie 0,13 % 01-07-2031	1,2
Colbún SA 3,15 % 19-01-2032	1,2
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable 27-07-2082	1,2
Banque Nationale du Canada 5,30 % 03-11-2025	1,2
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario 4,45 % 02-06-2032	1,2

Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale **43,6**

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS VENDEUR	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
<b>Émetteur</b>	
Contrats à terme standardisés sur obligations du gouvernement du Japon à 10 ans	(0,4)
Contrats à très long terme sur obligations du Trésor américain de CME	(0,3)
Contrats à terme standardisés sur euro-obligations à long terme du gouvernement italien (BTP)	(0,2)
Contrats à terme standardisés sur obligations euro-OAT	(0,1)
Contrats à terme standardisés sur euro-obligations – option de vente souscrite @ 133,50 \$ éch. 21-04-2023	–
Contrats à terme standardisés à très long terme sur obligations du Trésor américain à 10 ans	–

Principales positions vendeur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale **(1,0)**

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 31 mars 2023 en raison des opérations de portefeuille continues du FNB. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du FNB, où elles sont disponibles dans les 90 jours.

# FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

## Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB pour chaque période comptable présentée ci-après. Pour la période pendant laquelle le FNB a été établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. La date d'établissement se trouve à la rubrique *Rendement passé*.

### ACTIF NET PAR TITRE DU FNB (\$)¹

	31 mars 2023	31 mars 2022
<b>Parts en \$ CA (symbole boursier : MGSB)</b>		
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	<b>18,98</b>	<b>20,00</b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>		
Total des produits	0,76	0,35
Total des charges	–	(0,01)
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,92)	0,15
Profits (pertes) latent(e)s	(0,49)	(1,26)
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²</b>	<b>(0,65)</b>	<b>(0,77)</b>
<b>Distributions :</b>		
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,77)	(0,21)
Des dividendes canadiens	–	–
Des gains en capital	–	(0,14)
Remboursement de capital	–	–
<b>Distributions annuelles totales³</b>	<b>(0,77)</b>	<b>(0,35)</b>
<b>Actif net, à la clôture</b>	<b>17,41</b>	<b>18,98</b>

- Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part calculée aux fins de l'évaluation du FNB. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les *Notes annexes*.
- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du FNB, ou les deux.

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	31 mars 2023	31 mars 2022
<b>Parts en \$ CA (symbole boursier : MGSB)</b>		
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	184 528	192 619
Parts en circulation (en milliers)¹	10 600	10 150
Ratio des frais de gestion (%)²	0,53	0,57
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,53	0,57
Ratio des frais de négociation (%)³	0,01	–
Ratio des frais de négociation avant les remboursements (%)³	0,01	–
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	52,32	s.o.
Valeur liquidative par part (\$)	17,41	18,98
Cours de clôture (\$)⁵	17,45	19,00

- Données à la clôture de la période comptable indiquée.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Si le FNB a été établi au cours de la période, le RFG est annualisé depuis la date d'établissement jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un FNB investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les RFG présentés pour le FNB comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par le gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.
- Le ratio des frais de négociation représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un FNB investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les ratios des frais de négociation présentés pour le FNB comprennent la tranche des ratios des frais de négociation de tout autre fonds attribuable à ce placement. Le gestionnaire peut rembourser le FNB pour certaines commissions de courtage et certains autres coûts de transaction (y compris ceux payables au dépositaire ou à ses agents). Le gestionnaire peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis.
- Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le portefeuilliste du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du FNB au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le FNB sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas indiqué lorsqu'un FNB existe depuis moins de un an.
- Cours de clôture, ou valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, le dernier jour de négociation de la période à Cboe Canada.